

Le genre grammatical, entre motivation et figement: questions de sémantique

Lucy Michel

Université de Bourgogne Franche-Comté

Résumé: La tradition grammaticale tend à faire du genre grammatical une catégorie transparente. Lorsque les substantifs désignent des inanimés et animés non-humains, la répartition en genre serait arbitraire; lorsque les substantifs désignent des animés humains, elle serait motivée par le sexe du référent: au genre grammatical masculin, le trait [+ mâle] et au genre grammatical féminin, le trait [+ femelle]. Cette conception monosémique du genre des noms d'animés humains, parfois convaincante, est cependant assez largement limitée par les nombreux cas de traitements sémantiques différenciés entre formes masculine et féminine d'un même mot (il suffit, pour comprendre cela, de s'attarder sur des mots comme *cuisinier*, *cuisinière* ou *professionnel*, *professionnelle*). Alors, une lecture plus inclusive du sens du genre grammatical permettrait d'intégrer à la description sémantique des deux membres de l'opposition en genre ce qui ne semble d'abord être qu'un surplus, une «connotation». Une compréhension plus précise du genre grammatical permettrait en même temps de questionner la notion de motivation et d'intégrer celles de non-compositionnalité et de figement.

Mots-clés: genre grammatical; morphologie du français; motivation sémantique

Abstract: Traditionally, grammatical gender (within the French language) is considered to be a transparent category. Gender is arbitrary for nouns used to refer to inanimate or non-human objects; it is motivated by the referent's sex for nouns used to refer to human entities: the masculine grammatical gender is linked to the semantic trait [+ male], whereas the feminine grammatical gender is linked to the semantic trait [+ female]. This monosemic understanding of gender can sometimes seem convincing, but is soon limited by the numerous asymmetrical semantic analyses of masculine and feminine versions of a same word (as tend to show words like *cuisinier*, *cuisinière* or *professionnel*, *professionnelle*). An inclusive conception of grammatical gender would thus enable to incorporate what first seems to be some sort of «connotation» within the semantic description of both masculine and feminine grammatical genders. A more accurate analysis of grammatical gender also allows to question the notion of motivation, and to introduce those of non-compositionality and fixedness.

Keywords: grammatical gender; French morphology; semantic motivation

Introduction

Le genre grammatical constitue une catégorie linguistique complexe. C'est d'abord un phénomène d'accord morphosyntaxique entre un substantif et d'autres classes de mots:

- déterminants: *la table*;
- adjectifs: *la table ronde*;
- pronoms: *As-tu vu cette table ? Elle est ronde.*

Le genre grammatical du substantif est ainsi actualisé en discours par les classes de mots incidentes ou anaphoriques. Mais cette catégorie grammaticale, au rebours du nombre, constitue aussi un système de classification des noms. En langue française, les substantifs relèvent généralement soit du féminin (*la table*), soit du masculin (*le tabouret*), soit plus rarement de l'un ou de l'autre selon le contexte (*le chien, la chienne*). Ce dernier cas de figure ne concerne pas tous les types de noms, et se présente quasi exclusivement¹ dans le cadre de la dénomination de la personne (ou d'entités anthropomorphisées). La «dénomination de la personne», telle que nous la comprenons, recouvre tous les noms dont le sens n'est pas indéfini et qui permettent de désigner un être singulier. Dans le cadre de cette recherche, nous nous concentrerons sur la dénomination de la personne humaine, laissant ainsi de côté les quelques noms d'animaux qui relèvent de cette classe de substantifs: *groupe, humanité, foule*, etc. ainsi que *personne, type, individu*, etc. seront exclus; *salaud, danseur, étudiante, professionnel*, etc. seront inclus.

C'est à cette dernière classe de substantifs que nous nous intéresserons. Dans ce cadre, lorsqu'il présente une variation en genre, le substantif apparaît soit sous sa forme féminine, soit sous sa forme masculine, *a priori* en fonction de ce qu'on appelle le «sexe» du référent, c'est du moins ce que proposent les grammaires d'enseignement: «pour le nom des êtres animés, le genre dépend du sexe de l'être désigné» (Bescherelle, 1997, §253); «Les noms animés constituent une sous-classe où la distinction des genres correspond en règle générale à une distinction de sexe» (Riegel, Pellat et Rioul, 2011, p. 329). Et c'est cette caractéristique qui constitue la différence (évidente) entre *factrice* et *facteur*, entre *couturière* et *couturier*, *professionnelle* et *professionnel*.

L'analyse de ces exemples, ni surprenants, ni nouveaux, s'avère pourtant plus complexe qu'il n'y paraît. En s'y intéressant de près, on

¹On pourrait relever des exceptions discutables du type *bassin, bassine; machin, machine*, etc., qui ne seront pas prises en compte dans cette étude.

constate rapidement que chacun de ceux-ci a en fait un comportement différent: dans le cas de *factrice*, la forme féminine ne semble pas apporter d'information autre que la classification évoquée (en fonction du «sexe»); pour *couturière* et *professionnelle*, on trouve respectivement une référence à l'infériorité sociale (la «petite main» face au «grand couturier») et à la prostitution, stéréotypiquement féminine (nous reviendrons sur ces interprétations).

Mais déjà, la seule observation de ces trois exemples tout à fait triviaux met sur la voie d'une possibilité pour le genre grammatical (possibilité non systématique, si l'on en croit le cas *facteur*, *factrice*) d'apporter du sens au substantif qu'il affecte. Et cette intuition première mène à l'interrogation suivante, qui constituera le point de départ et le nœud de notre propos: quelle est la nature de ce sens ?

Pour tenter de répondre (au moins partiellement) à cette vaste question, nous partirons de la compréhension traditionnelle du genre grammatical comme indicateur référentiel, et cheminerons vers l'hypothèse d'un sens propre aux morphèmes grammaticaux de genre. Nous nous intéresserons ensuite plus précisément à la complexité définitoire de ce sens, afin de nous attarder en dernier lieu sur les conséquences théoriques et pratiques liées à la généralisation de notre hypothèse, notamment concernant la lecture non-compositionnelle des signes obtenus par l'association d'un radical substantival et de morphèmes grammaticaux de genre.

1. De l'indication référentielle au sens

1. 1. Le genre grammatical comme signe d'une bascule ?

Pour tenter de décrire le fonctionnement du genre grammatical, il nous semble pertinent de partir de sa compréhension la plus naïve, qu'on peut résumer comme suit: lorsqu'un mot connaît la variation en genre, celle-ci indique seulement une bascule d'un type de référent à un autre, dont le critère distinctif est le «sexe». Cependant, pour comprendre cette histoire de bascule, il faut déjà prendre en compte deux questionnements plus complexes:

-celui qui interroge la notion même de «sexe», sur laquelle nous ne nous attarderons pas, mais que nous définirons ainsi: ce qui est traditionnellement nommé «sexe» du référent est le résultat de la bipartition entre référents /mâles/ et /femelles/, et correspond donc à l'appartenance à l'une ou l'autre de ces deux catégories référentielles; nous rappellerons simplement que cette bipartition,

bien que s'appuyant sur des données biologiques, doit sa saillance et sa signifiante à des facteurs historiques et socio-culturels (T. Laqueur, 1990; A. Fausto-Sterling, 2012);

-celui qui interroge la relation entre un donné extra-linguistique référentiel, *a priori* le sexe, et un donné linguistique, le genre grammatical.

Ce deuxième point sera au cœur de notre réflexion. De fait, dans le cadre de la dénomination de la personne, on peut comprendre les choses ainsi: le genre grammatical des mots dits «variables», ou plutôt l'opposition entre les deux manifestations du genre grammatical (masculin et féminin), semble mimer l'opposition extra-linguistique entre les deux catégories référentielles /humain mâle/ et /humain femelle/. En bref, le phénomène linguistique représenterait le phénomène non-linguistique. C'est ainsi que l'on distingue, comme nous l'avons évoqué en introduction, *facteur* et *factrice*: le référent /femelle/ appelle le genre grammatical féminin; le référent /mâle/ appelle le genre grammatical masculin.

Mais déjà, on peut pousser le propos plus loin: le genre grammatical, dans ce cadre précis, permettrait la sélection d'un type de référent au sein d'une catégorie plus large, celle donnée par le radical substantival. Et en effet, on peut décrire comme suit le fonctionnement des substantifs variables en genre:

-chacun est doté d'un radical substantival (le même pour *facteur* et *factrice*) qui permet de viser une catégorie référentielle;

-à ce radical substantival viennent s'ajouter les morphèmes grammaticaux de genre, qui indiqueraient donc l'appartenance du référent à la sous-catégorie /mâle/ ou /femelle/.

Ainsi, le genre grammatical permettrait, au sein de la catégorie référentielle visée par le radical substantival, de sélectionner certains membres: il participerait donc déjà de l'identification du référent.

1.2. Le «sens référentiel» du genre grammatical: l'hypothèse de la motivation

Dès lors, l'idée du genre grammatical comme simple indicateur d'une bascule d'un type de référent à l'autre a déjà été dépassée: le fait même de participer au processus d'identification du référent fait du genre un opérateur de restriction extensionnelle. En effet, l'attribution d'un genre grammatical ou de l'autre au substantif permet de réduire le nombre de membres de cette catégorie pouvant être sélectionnés. Cette restriction

extensionnelle constitue déjà du sens, et plus précisément, participe de la description du référent, telle que G. Kleiber la théorise dans son ouvrage *Problèmes de sémantique* (1999a): «le sens est, au moins partiellement, tourné vers la référence, autrement dit, doit être décrit en des termes qui préparent ou prédisent la référence» (p. 31).

Et en effet, de la totalité des référents appartenant à la catégorie référentielle /facteur, factrice/, sans distinction de sexe, à un membre de la sous-catégorie référentielle /factrice/ ou /facteur/, il y a bien délimitation d'un ensemble de référents possibles.

Si l'on accepte, conformément à cette lecture, que le genre grammatical a effectivement un sens, on considère alors qu'il présente un trait sémantique précis. Cependant, ce trait ne serait pas propre au genre comme catégorie grammaticale, mais bien à chaque membre de l'opposition en genre: il y aurait donc deux traits [+ mâle] et [+ femelle] qui permettraient de sélectionner les sous-catégories /mâle/ et /femelle/, *a priori* sans intersection possible. On est bien dans l'ordre du sémantique, mais du sémantique attaché à la référence, d'où l'idée d'un sens que l'on nommera, pour le moment, «référentiel».

De cette idée d'un sens [+ mâle] ou [+ femelle] attaché aux morphèmes grammaticaux de genre découle celle de la motivation. Le signifiant actualisant ces morphèmes de genre dit déjà quelque chose du signifié, le genre grammatical, par sa seule réalisation dans le substantif, nous informe déjà sur le sens du mot: à une même forme, un même sens; aux morphèmes grammaticaux de genre féminin, le trait [+ femelle], aux morphèmes grammaticaux de genre masculin², le trait [+ mâle].

1.3. Conséquences et limites de l'hypothèse: *couturier, couturière*, un cas exemple

Mais s'en tenir à cette hypothèse revient à considérer que dans le passage du masculin au féminin (ou inversement), l'apport sémantique du genre grammatical se réduit au trait [+ mâle] ou [+ femelle]. Cependant, en langue comme en discours, on est rapidement confronté à des cas où il semble y avoir un reste, et il suffit, pour montrer cela, de reprendre un des exemples déjà mentionnés ci-dessus: le binôme *couturier, couturière*. Dans les recherches en cours, nous nous référons principalement à cinq dictionnaires de langue française (parmi les plus fréquentés):

² Précisons que parmi les morphèmes grammaticaux de genre dont il est question, nous incluons le morphème \emptyset du masculin, au même titre que le morphème *-e*

- deux éditions du *Petit Robert* (1985, 2014: PR85, PR14)
- le *Larousse* en ligne (Larousse)
- la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (AF9)
- le *Trésor de la langue française informatisé* (Tlfi)

La recherche lexicographique concernant *couturier*, *couturière* donne, dans ces ouvrages, les résultats suivants:

	<i>Couturier</i>	<i>Couturière</i>	<i>Couturier, - ière</i>	<i>Couturier, couturière</i>
PR85	« Personne qui dirige une maison de couture, crée des modèles, les fait présenter par des mannequins, et exécuter dans ses ateliers sur les commandes des clients; cette maison »	« Celle qui coud, qui exécute à son propre compte, des vêtements de femme »	Ø	Ø
PR14	« — »	« Celle qui coud, qui exécute, à son propre compte, des travaux de couture. Couturière à façon, à domicile »	Ø	Ø
Larousse	Ø	Ø	Ø	« 1. Personne qui confectionne des vêtements sur mesure 2. Personne qui crée des modèles au sein de sa propre maison de couture. »

AF9	« Personne qui crée et fait exécuter des vêtements dans une maison de haute couture »	« Celle qui exécute des travaux de couture »	∅	∅
Tifi	« Créateur de modèles de toilettes féminines, directeur ou animateur d'une maison de « haute couture ». Grand couturier »	« Personne dont le métier est la confection de vêtements surtout féminins, à la demande des clientes, travaillant à son propre compte ou dans une maison de couture »	« Personne dont le métier est la couture »	∅

Nous ne nous attarderons pas ici sur l'analyse précise du contenu de ce tableau, mais on peut assez aisément relever deux phénomènes:

- à la forme masculine du mot (*couturier*) est associée, pour tous les dictionnaires qui distinguent les deux formes, une notion de prestige social, ou du moins de pouvoir décisionnel («personne qui dirige [...] crée [...] fait présenter [...] et exécuter», PR85 et PR14; «personne qui crée et fait exécuter», AF9; «Créateur [...] directeur ou animateur [...] Grand couturier», Tifi);
- à la forme féminine du mot (*couturière*) est associée une notion d'infériorité sociale, de soumission à l'ordre («celle qui coud, qui exécute», PR85 et PR14; «celle qui exécute», AF9; «à la demande des clientes», Tifi).

Un simple relevé définitionnel effectué dans quelques dictionnaires permet déjà de deviner une différence de traitement sémantique entre les formes masculine et féminine du même mot.

Pour ne pas déduire ce constat d'un simple relevé décontextualisé, nous appuyons aussi notre recherche sur des énoncés tirés de forums de discussions (qui se rapprochent le plus, à l'écrit, de la communication spontanée). Pour ce faire, nous avons retenu trois forums, classés parmi les forums francophones les plus actifs en 2008³: celui de doctissimo.fr, de aufeminin.com et de jeuxvideo.com. Pour effectuer des relevés précis, nous avons utilisé le moteur non-biaisé *duckduckgo* et recherché les entrées suivantes pour les trois forums concernés: «couturier», «mot «couturier» «terme «couturier»; «couturière», «mot «couturière», «terme «couturière».

³ La cartographie des forums francophones de 2008 a été réalisée par Christophe Druaux, et est disponible sur son site (<http://www.ouinon.net>).

À l'issue de cette recherche, dont nous ne présenterons pas ici le détail, on peut observer les faits suivants:

- la majorité des emplois trouvés sur les forums apparaissent au féminin: ces emplois recouvrent 60 % des occurrences relevées (20 sur 30);
- seulement 8 emplois masculins ont été répertoriés, soit 24 % des occurrences;
- l'expression «grand couturier» n'apparaît qu'une seule fois, au masculin pluriel, pour désigner à la fois des référents /mâles/ et /femelles/.

Ainsi, que ce soit dans les emplois relevés sur les forums ou dans le traitement qui en est fait par les dictionnaires, il semble au premier abord se produire le phénomène sémantique suivant dans le passage du masculin au féminin:

[+ RS]⁴ + [+ mâle] + [+ supériorité sociale; rareté] ↔ [+ RS]
+ [+ femelle] + [+ infériorité sociale; caractère ordinaire]

Une analyse similaire pourrait aisément être effectuée pour des binômes comme *professionnel, professionnelle; coureur, coureuse; camionneur, camionneuse; cuisinier, cuisinière* et bien d'autres. Pour tous ces noms, le sens apporté par le genre grammatical ne semble pas se limiter aux seuls traits [+ mâle] ou [+ femelle]: comment comprendre ce phénomène ? Le genre grammatical fournirait-il, en plus du sens «référentiel» que nous avons introduit, un autre type d'apport sémantique ? C'est cette question qui constituera le nœud de la deuxième partie de cette étude.

2. Vers une compréhension unifiée du genre grammatical

2.1. Une pluralité problématique

L'hypothèse d'un sens autre que «référentiel» rattaché au genre grammatical est extrêmement séduisante. Mais on est immédiatement confronté au problème de la multiplicité (du moins apparente) des sens rencontrés, et c'est tout à fait évident avec les exemples évoqués ci-dessus:

- *couturière* et *cuisinière* renvoient à l'infériorité sociale ou à la domesticité;
- *professionnelle* et *coureuse* portent l'idée d'une sexualité réprouvée (prostitution, frivolité);

4 [+ RS]: traits sémantiques portés par le radical substantival

- *camionneuse* renvoie à l'idée d'une masculinité jugée excessive, inappropriée.

Et la liste peut évidemment être allongée. On pourrait peut-être simplifier le propos en parlant d'une valeur péjorative portée exclusivement par le genre grammatical féminin. À ce sujet, Claire Michard propose une des hypothèses les plus pertinentes: «La dévalorisation des termes de genre féminin n'est qu'une conséquence du fait fondamental, et beaucoup plus grave, de la catégorisation des femmes comme femelles» (2003, p. 77). Selon la linguiste, la valeur sémantique ajoutée des termes féminins serait due à une équivalence entre «femme» et «femelle», limitant sa description à son appartenance à un sexe, alors que le masculin porterait avant tout la marque de l'humain. Ainsi, le fonctionnement du genre grammatical serait hiérarchique et dissymétrique. La description sémantique que nous avons proposée plus haut pour *couturier*, *couturière* pourrait, si l'on suit le raisonnement de C. Michard, être reformulée comme suit (et convenir, qui plus est, aux autres exemples proposés):

[+ RS] (+ [+ mâle] selon le contexte) ↔ [+ RS] + [+ femelle]
+ [valeur péjorative due à l'appartenance à la catégorie /femelle/]

Cette proposition, riche et passionnante, n'en demeure pas moins, d'un point de vue grammatical, extrêmement problématique: sans pour autant contredire l'analyse socio-culturelle et représentationnelle de C. Michard, nous ne nous en tiendrons pas à son analyse linguistique. En effet, celle-ci repose sur une représentation courante du masculin comme «neutre» sémantique, comme forme première et lemmatique (que la linguiste critique à juste titre). Cette représentation limite les variations sémantiques que nous avons relevées dans le passage du masculin au féminin de certains mots à de simples «effets de sens» ou «connotations» apparaissant seulement au féminin, donc à des caractéristiques sémantiques instables. Cette solution ne nous paraît guère satisfaisante en ce qu'elle exclut de fait toute analyse sémantique précise de la catégorie grammaticale du genre, pourtant omniprésente et nécessaire, en français, à l'actualisation du substantif.

2.2. Le sens «lexical» du genre grammatical

L'objet principal de notre recherche est précisément de proposer une conception unifiée du genre grammatical (faute d'être systématique) dans le cadre de la dénomination de la personne, qui permettrait de reconsidérer la question de la motivation telle que nous l'avons évoquée ci-dessus, et

d'introduire celle du figement. Ce qu'il faut intégrer au propos, pour comprendre l'idée qui sera développée ici, ce sont, comme a commencé à le faire C. Michard, les groupes sociaux attachés aux catégories référentielles /mâle/ et /femelle/, donc respectivement les groupes *homme* et *femme*, qui, malgré des contenus divergents, ont un fonctionnement symétrique: au sein de ces classes, les individus sont considérés comme identiques, et sont affectés des mêmes traits typiques.

Notre hypothèse repose sur l'intégration de ces données socio-culturelles à la description du fonctionnement sémantique de la catégorie grammaticale du genre elle-même: au genre grammatical masculin correspondrait une représentation sociale du masculin, et un ensemble de référents dits «masculins»; au genre grammatical féminin correspondrait une représentation sociale du féminin, et un ensemble de référents dits «féminins».

Cette hypothèse permet de poser l'idée selon laquelle les deux manifestations du genre grammatical seraient dotées d'un sens plus complexe et surtout plus inclusif que les traits [+ mâle] et [+ femelle]. Ainsi, pour reprendre l'exemple étudié plus haut, on n'aurait pas la relation:

[+ RS] (+ [+ mâle] selon le contexte) ↔ [+ RS] + [+ femelle]
+ [valeur péjorative due à l'appartenance à la catégorie /femelle/]

Mais plutôt la relation:

[+ RS] + [+ stéréotypes associés au groupe social *homme*] ↔
[+ RS] + [+ stéréotypes associés au groupe social *femme*]

D'emblée, on peut faire deux remarques cruciales concernant cette compréhension du genre grammatical:

- la description sémantique que nous proposons ne rompt en rien avec le référentiel: le genre grammatical conserve son «sens référentiel», puisque l'appartenance à la catégorie référentielle /mâle/ ou /femelle/ constitue le stéréotype central et nécessaire des classes *homme* et *femme*;
- l'un des effets principaux de cette hypothèse est de rééquilibrer la relation entre les deux membres de l'opposition en genre: on passe d'un fonctionnement hiérarchique (ou du moins souvent décrit comme tel) à un fonctionnement symétrique.

2.3. Un sens ouvert et toujours virtuellement présent

Le sens du genre grammatical, dans le cadre de la dénomination de la

personne, ne constituerait donc pas un trait fixé et répété à l'identique, mais plutôt une palette de potentialités sémantiques, dont on ne peut prédire quels aspects seront actualisés selon le mot affecté. Cette idée paraît intéressante en ce qu'elle permet de poser l'hypothèse d'un sens ouvert en synchronie et en diachronie.

2.3.1. En synchronie

D'un mot à l'autre, ce ne sont pas les mêmes aspects du sens du genre grammatical qui sont actualisés, et cette conception est inclusive de tout type de cas pouvant se présenter:

- tant les mots pour lesquels la variation en genre semble bien être accompagnée d'une variation sémantique (*professionnelle, couturière, cuisinière, camionneuse*, etc.);
- que les mots où seul le «sens référentiel» semble être activé: pour *facteur, factrice*, en apparence, il ne se passe rien d'autre que la bascule d'un type de référent à un autre. Or selon l'hypothèse que nous proposons ici, il y a bien malgré tout passage du trait [+stéréotypes associés à la classe sociale *homme*] au trait [+stéréotypes associés à la classe sociale *femme*], mais simplement, aucun des stéréotypes en question n'est activé par l'association avec le radical substantival, d'où l'absence manifeste de modification sémantique.

Ainsi, l'ensemble des substantifs de dénomination de la personne peut être compris de façon unifiée.

2.3.2. En diachronie

Le sens rattaché au genre grammatical peut évoluer avec les représentations sociales:

- c'est le cas de *gars, garce*, terme non axiologique au départ (cas sujet de *garçon*), dont le sens a évolué en fonction du genre grammatical du mot, donnant «le bon gars» qui «inspire la sympathie»⁵ et la «femme méchante» ou «de mauvaise vie»⁶;
- c'est aussi le cas de certains noms de métiers (notamment de l'armée et de la fonction publique) qui impliquent jusqu'à récemment le sens «femme de» (*générale, maréchale, sous-*

5 Tlfi: <http://www.cnrtl.fr/definition/gars>

6 Tlfi: <http://www.cnrtl.fr/definition/garce>

préfète, etc.): dans le trait [+ stéréotypes associés à la classe sociale *femme*] rattaché au genre grammatical féminin, étaient inclus les stéréotypes «ne travaille pas» ou «l'homme pourvoit à ses besoins», notamment concernant les classes sociales supérieures (stéréotypes largement atténués aujourd'hui, bien qu'encore existants).

En bref, l'influence du sens du genre grammatical sur le radical substantival varie d'un mot à l'autre, et change avec les représentations socio-culturelles qui lui sont attachées. Il y aurait donc bien, comme nous l'avions avancé en parlant de la bascule référentielle de /mâle/ à /femelle/, une forme de motivation, mais cette motivation, considérant ce que nous venons d'introduire, ne peut être que partielle. Il y a bien un même sens pour une même forme, mais ce sens n'étant pas réductible à des traits fixés, la lecture du signe obtenu ne peut plus être transparente.

3. Motivation et figement: quelles difficultés, quelles ouvertures ?

3.1. La non-compositionnalité du signe

Cette question de la non-transparence du signe mérite évidemment d'être précisée. L'idée est la suivante: le groupe formé par les éléments *radical substantival* et *morphèmes grammaticaux de genre* ne permet pas une interprétation linéaire. Pour reprendre un exemple que nous avons déjà évoqué, on ne peut pas déduire le sens de *couturière* de l'analyse sémantique du radical substantival et du morphème de genre féminin *-ière* pris séparément. En bref: A + B donnent C, avec C irréductible à A + B.

L'addition des signifiants n'a pas pour effet la simple addition des signifiés: c'est dans leur rencontre que tel ou tel aspect du sens du genre grammatical sera actualisé (ou non). Ainsi, le mot obtenu, le substantif de dénomination de la personne auquel est attribué un genre grammatical, est non-compositionnel. Et comme l'exprime très clairement Salah Mejri (1998): «Ce qui attire le plus l'attention dans les séquences figées, c'est le constat que le sens global de ces séquences n'est pas déductible du sens de leur constituant» (p. 41). C'est en cela qu'il semble légitime de poser l'hypothèse du figement: on a bien l'association de deux formes (bien qu'il n'y ait pas polylexicalité ni véritablement *séquence*, mais plutôt composition), dont le résultat ne peut être réduit à ces deux formes considérées indépendamment l'une de l'autre.

Cela, le «sens référentiel» ne suffit pas à le comprendre: en effet, celui-ci délimite seulement la catégorie visée, alors que le sens plus complexe

qu'on a défini ici (et qu'on appellera, du moins temporairement, «sens lexical») caractérise les membres de cette catégorie.

Sachant cela, il y a deux possibilités:

1. si l'on considère que le féminin et le masculin sont les deux formes d'un même mot, on peut parler de *polysémie*: les deux actualisations présentent des traits sémantiques communs, ceux du radical substantival, et en même temps, des traits sémantiques divergeants, ceux des morphèmes grammaticaux de genre;
2. une autre piste serait de remettre entièrement en cause la variation et de poser la question de l'*alternance lexicale*.

Cette deuxième lecture nous semble plus pertinente, puisqu'elle permet de penser le féminin et le masculin comme les résultats de dérivations endocentriques distinctes: on partirait d'un radical substantival unique pour arriver à deux formes, l'une féminine, l'autre masculine. Cette piste de réflexion permettrait qui plus est de rejeter assez fermement l'idée d'un féminin dérivé du masculin. Et c'est en effet encore ainsi que la plupart des grammaires et dictionnaires présentent le genre grammatical, en faisant de la forme masculine la forme première. Il suffit, pour comprendre cela, de rouvrir les cinq dictionnaires évoqués plus haut, et de s'intéresser à certains substantifs de dénomination de la personne concernés par ce que nous appelons l'«alternance lexicale»:

	N.m. seul ⁷	N.f. seul	N.m. + N.f.	N.m. + morphèmes f.	N.f. dans l'article
<i>Couturier, couturière</i>	AF ; PR85 ; PR15	AF ; PR85 ; PR15	Larousse	Tlfi	∅
<i>Cuisinier, cuisinière</i>	∅	∅	Larousse	AF ; PR85 ; PR15 ; Tlfi	∅
<i>Facteur, factrice</i>	AF ; PR85 ; Tlfi	∅	Larousse	PR85	Tlfi ; AF
<i>Professionnel, professionnelle</i>	∅	∅	Larousse	AF ; PR85 ; PR15 ; Tlfi	∅
<i>Puériculteur, puéricultrice</i>	∅	Tlfi ; PR85	Larousse	PR15	∅

Les résultats obtenus sont assez transparents:

- dans tous les dictionnaires concernés, la forme masculine, lorsque

les deux genres sont présentés en regard l'un de l'autre, apparaît la première;

- l'alternance entre forme masculine et forme féminine n'est présentée de façon complète que par un des cinq dictionnaires, le *Larousse* en ligne;
- les autres dictionnaires font apparaître la forme masculine complète, puis les morphèmes du féminin (-ière; -trice; -(l)e).

On constate assez aisément que ces pratiques lexicographiques posent quasi systématiquement la forme féminine comme secondaire, dérivée et affixale. L'hypothèse que nous développons permet de souligner les limites scientifiques de ce type de procédés, en proposant une lecture plus équilibrée de la relation entre les deux membres de l'opposition en genre. Il n'en reste pas moins qu'en français, les substantifs ne peuvent à ce jour être actualisés indépendamment du genre grammatical, et que l'accès au radical substantival (dont le sens ne peut en fait être déduit qu'*a posteriori*) demeure encore extrêmement problématique. La seule solution que nous pourrions envisager serait historique, et reposerait sur l'ordre d'apparition des formes féminines et masculines (ce qui serait sans doute scientifiquement plus juste, mais complexifierait grandement la tâche lexicographique). Nous nous en tiendrons donc pour le moment à poser l'hypothèse d'une possible compréhension unifiée de la catégorie grammaticale du genre dans le cadre de la dénomination de la personne.

3.2. Le problème de l'élargissement à des cas de «non-concordance»

Pour approfondir la réflexion introduite ici, il faudrait élargir le propos à des noms qui, toujours dans le cadre de la dénomination de la personne, ne connaissent qu'un genre grammatical, en vue d'une généralisation de l'hypothèse du «sens lexical» du genre grammatical.

Parmi ces noms qui ne connaissent qu'un genre, ceux qui retiendront plus particulièrement notre attention sont ceux qui présentent des cas de «non-concordance». Par «non-concordance», nous entendons le phénomène suivant: des noms de genre grammatical féminin employés pour désigner des référents /mâles/, ou des noms de genre grammatical masculin employés pour désigner des référents /femelles/. Il faut d'emblée préciser que les noms en question doivent pouvoir désigner des membres des deux catégories référentielles (/mâle/ et /femelle/), mais sans modification morpho-syntaxique (sans alternance lexicale). Ce phénomène, dont la description est souvent encadrée par la croyance en une «valeur générique» propre au masculin, tend à se limiter à deux

domaines: celui des noms de métiers et celui des insultes, injures et termes axiologiques.

La possibilité même de cette non-concordance contraint à penser au-delà du seul «sens référentiel» du genre grammatical. En effet, si le genre grammatical, dans le cadre de la dénomination de la personne, informait seulement quant à la sélection de tel ou tel type de référent, la non-concordance constituerait alors une aberration logique: pour le dire autrement, si le genre grammatical obligeait simplement à la sélection d'un élément /mâle/ ou d'un élément /femelle/, le fait de déroger à cette injonction deviendrait inconcevable, ou du moins inanalysable.

L'hypothèse d'un «sens lexical» complexe du genre grammatical, lié à des stéréotypes sociaux, ainsi que celle de la non-compositionnalité du mot sortant, permettent de rompre avec cette conception limitative du phénomène. Elles autorisent au contraire à envisager la non-concordance non comme une aberration logique ou comme de l'impensable linguistique, mais comme l'expression d'une inadéquation de l'individu nommé avec les stéréotypes associés au groupe auquel il est censé appartenir. Reprenons, pour illustrer ce point, les deux types de mots évoqués ci-dessus:

-Un nom de métier masculin employé pour désigner un référent /femelle/ indique souvent la rareté de ce type de membres dans la catégorie visée par le radical substantival: ce fut longtemps le cas d'*historien*, d'*avocat*, de *juge* et des titres militaires déjà évoqués⁷. L'inverse est aussi vrai pour des noms de métier comme *infirmière*, *puéricultrice*, *sage-femme*, etc. La non-concordance explicite ici une non-idéalité du membre par rapport au groupe auquel il appartient (groupe *homme* ou *femme*) ou par rapport à la catégorie visée par le radical substantival. Cela est particulièrement explicite avec le nom *sage-femme*, dont toutes les occurrences masculines (à l'exception d'une seule) relevées sur les forums introduits plus haut font apparaître un questionnement linguistique ou une marque d'étonnement ou de doute (cf. Annexe).

-Une insulte féminine employée pour désigner un référent /mâle/ indique généralement une dégradation de l'élément visé du groupe *homme* au groupe *femme*: c'est le cas pour des insultes comme *pute* ou *salope*, la première renvoyant à un comportement jugé indigne d'un membre du groupe *homme*, la seconde mêlant plus explicitement dévirilisation, féminisation, et homosexualisation.

7 Voir à ce sujet C. Baudino, 2001

Nous suivons en ce sens, sans développer plus outre, le raisonnement de Dan Van Raemdonck (2011) dans son chapitre sur le sujet: «À comportement dégradant, dénomination dégradée. Qu'on ne s'y trompe pas, le féminin est bien perçu comme inférieur au masculin. Il y a donc déclassification, dégradation [...] par l'assignation d'un genre inférieur» (p. 179). Notons au passage que l'inverse (l'insulte masculine utilisée pour désigner un référent /femelle/) est nettement plus rare, voire, en français, quasi-inexistant.

Tous ces éléments semblent indiquer la possibilité d'un élargissement de notre hypothèse concernant le sens du genre grammatical à des noms ne connaissant (au moins à un moment *t*) qu'un des deux genres, et, à terme, à tous les noms relevant de la dénomination de la personne. Cela permettrait, comme nous l'avons esquissé ici, d'expliquer ce faisant des phénomènes comme celui de la «non-concordance» entre genre grammatical et catégories référentielle et sociale visées.

Conclusion

L'hypothèse que nous proposons offre ainsi un éclairage nouveau sur certains phénomènes sémantiques liés au genre grammatical dans le cadre de la dénomination de la personne, et permet d'envisager une possible conception unifiée de la question (bien qu'on puisse toujours y trouver des exceptions, notamment du côté des emprunts: *sentinelle*, *mannequin*, *vigie*, etc.). Celle-ci invite de plus à questionner, tout en les intégrant, les problématiques du référentialisme, du figement et de la motivation.

Il faudrait évidemment appliquer cette hypothèse à un corpus conséquent d'occurrences réelles, en les croisant avec des analyses lexicographiques synchroniques (sur le modèle de ce que nous avons proposé pour *couturier*, *couturière*) et diachroniques. Il serait en outre intéressant (et important) de développer l'idée d'une *rupture* dans la catégorie du genre grammaticale entre les noms relevant de la dénomination de la personne et les autres types de substantifs. Enfin, une terminologie plus fine, notamment en ce qui concerne la façon de nommer ce sens du genre grammatical, reste encore à établir.

Annexe – Relevé forums: les emplois masculins de *sage-femme*

	Avec hésitation linguistique (soulignée par nous)	Sans hésitation linguistique
Doctissimo.fr	« On arrive, je dis <u>au sage femme, enfin sage homme</u> que je pense que je vais accoucher, il est très souriant, hyper sympathique, j'ai moins peur il me rassure » ⁸	« j'ai accouché en France et j'ai eu du 100% respect, du 100% intimité, du 100% physiologique, mon sage-femme (merci merci merci emmanuel!!! et encore merci) pour moi toute seule ... et dans un hopital public » ⁹
	« bon si tu me <u>voit</u> une grande question: <u>On dit comment?</u> <u>Un sage femme</u> Une sage femme Un sage homme ? » ¹⁰	
	« tiens, au fait, et <u>les hommes, c'est aussi des sf?</u> » « oui oui car sage veut dire le savoir, le savoir de la femme en fait d'ou sage femme ... mais certain se fait appeler maieuticien j'aime moins » « Ah ben dis donc tu m'en apprends! J'ai vu <u>UN sage-femme</u> en avril et LA sage-femme que j'ai ensuite <u>vu</u> en mai n'a pas su m'expliquer ça! Elle m'a juste laissée m'empêtrer car je ne savais plus si je devais dire homme sage-femme, sage-homme, etc. J'avais pas l'air bête! » ¹¹	

Aufeminin.com	« Pour l'accouchement, (mon) sage-femme était un homme: vous en pensez quoi? Du coup, il n'y avait que des hommes à mon accouchement. Qui a connu ça? et vous en pensez quoi? il était bien mais peut être plus technique et moins "maternant" et réconfortant qu'une femme ça m'intrigue un peu quand même qu'un homme (de mon âge en plus) veuille être sage femme » « Pour infos on dit maïeuticien ça se prononce mayeuticien!!! » ⁸	Ø
	« Ah au fait " le sage-femme " est en fait un maïeuticien ! Bonne soirée et j'espère que ta crevette va bien » ⁹	
	« Résultat, bébé va super, il gigote dans tous les sens. On l'a vraiment bien vu. Le sage-femme (je crois qu'on dit maïeuticien?) m'a fait une écho pendant au moins 20 minutes alors qu'avec le gygy ça ne dure jamais plus de 2 minutes chrono. C'était génial! » ¹⁰	
Jeuxvideo.com	Ø	Ø

Références

- Amossy, R. & Herschberg-Pierrot, A. (2009) *Stéréotypes et clichés*, Paris: Armand Colin
- Baudino, C. (2001) *Politique de la langue et différence sexuelle (la politisation du genre des noms de métiers)*, Le Mesnil sur l'Estrée: L'Harmattan (Logiques Politiques)
- Eckert, P. & McConnell-Ginet, S. (2003) *Language and gender*, Cambridge: Cambridge University Press
- Elmiger, D. (2008) *La féminisation de la langue en français et en allemand (querelle entre spécialistes et réception par le grand public)*, Paris: Champion (Bibliothèque de grammaire et de linguistique)

- Fausto-Sterling, A. (2012) *Corps en tous genres: la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris: La Découverte
- Khaznadar, E. (2001) Langue et norme dans la dénomination humaine. Dans Dipralang (éd.) *La norme lexicale*, Montpellier III, 93-102
- Kleiber, G. (1984) Dénomination et relations dénominatives, *Langages*, 76
- Kleiber, G. (1997) Sens, référence et existence: que faire de l'extra-linguistique ?, *Langages*, 127, p. 9-37
- Kleiber, G. (1999a) *Problèmes de sémantique, la polysémie en question*, Paris: Presses universitaires de France (Sens et structures)
- Kleiber, G. (1999b) *La sémantique du prototype*, Paris: Presses universitaires de France (Linguistique nouvelle)
- Kleiber, G. (2001) Remarques sur la dénomination, *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41
- Kleiber, G. (2003) Sur la sémantique de la dénomination, *Verbum*, XXV, 1, 97-106
- Laqueur, T. (1992 (1990)), *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, éd. Gallimard
- Martinet, A. (1996), Genre et sexe. Dans Aureau, S.; Delesalle, S. & Meschonnic, H. (dir.), *Histoire et grammaire du sens*, 213-213, Paris: Armand Colin
- Mejri, S. (1998), Le figement et la linéarité du signe linguistique, *L'information grammaticale*, 2, 17-22.
- Mejri, S. (2000) Figement et dénomination, *Meta*, XLV, 4, 609-619
- Mejri, S. (2004/1) Introduction: polysémie et polylexicalité, *Syntaxe et sémantique*, 5, 13-30
- Michard, C. (2003) La notion de sexe en français: attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée ?, *Langage et société*, 106, 63-80
- Michard, C. (2012) Rapport de sexage, effet idéologique et notion de sexe en français. Dans Chetcuti, N. & Greco, L. (dir.), *La face cachée du genre*, Paris: Presses Sorbonne Nouvelle
- Mok, Q. I. M. (1968) *Contribution à l'étude des catégories morphologiques du genre et du nombre dans le français parlé actuel*, Paris: Mouton
- Petit, G. (2009) *La dénomination: approches lexicologique et terminologique*, Paris: Peeters (Bibliothèque de l'information grammaticale)
- Putnam, H. (1975) The Meaning of Meaning. Dans K. Gunderson, *Minnesota Studies in the Philosophy of Science 7: Language, Mind and Knowledge*, 131-193, Minneapolis: University of Minnesota Press
- Van Raemdonck, D. (2011) Genre, stéréotypes et sexualité ou quand le masculin – l'hétéromâle – l'emporte. Dans A. Duchêne & Moïse, C. (dir.), *Langage, genre et sexualité* (chap. 8), Cap-Saint-Ignace: Nota Bene (Langue et pratiques discursives).

Dictionnaires

ATILF, *Trésor de la langue française informatisé*, disponible en ligne sur:

- <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/>
- Bescherelle, L-M. (1997) *L'orthographe pour tous*, Paris: Hatier (Bescherelle).
- Denis, D. et A. Sancier-Château (1994), *Grammaire du français*, Paris: Le Livre de Poche.
- Guillon, J. (1990) *La grammaire pour tous*, Paris: Hatier (Bescherelle).
- Rey, A. & Rey-Debove, J. (dir.) (1985), *Le petit Robert 1, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris: Le Robert.
- Rey, A. & Rey-Debove, J. (dir.) (2015) *Le petit Robert 1, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris: Le Robert.
- Riegel, M.; Pellat, J.C. & Rioul, R. (2011) *Grammaire méthodique du français*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 9ème édition, version informatisée, lien: <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>
- Dictionnaire Français en ligne*, Larousse, lien: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

MICHEL Lucy,
Doctorante contractuelle,
Université de Bourgogne Franche-Comté
<lucy.michel@u-bourgogne.fr>